



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

Service Aménagement Territorial

Réf. : JBB/AB/SP N° 18.520

Objet : Carte communale d'Huclier



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Monsieur le Président
8, Place du Président Mitterrand
62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Siège Social

140 boulevard de la Liberté
CS 71177
59013 Lille cedex
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-region@agriculture-npdc.fr

Antenne Arras

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex
Tél. : 03 21 60 57 57

Email : ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr

Antenne Lille

140 boulevard de la Liberté
CS 71177
59013 Lille cedex
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr

Saint Laurent Blangy, le 29 août 2018

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des P.P.A., vous nous avez transmis le projet de carte communale d'Huclier pour avis et nous vous en remercions.

La Chambre d'Agriculture note l'effort pour limiter l'extension linéaire rue « Le Hameau du Hamel ».

Néanmoins, notre Compagnie constate l'ajout d'un terrain à bâtir entre les deux arrêts projets, et ce à proximité d'une exploitation agricole classée, *rue principale*.

Conformément au rapport de présentation page 156 (« les terrains attenants aux exploitants et les secteurs à enjeux agricoles, notamment avec la présence d'exploitation agricole classée ont été exclus de la zone constructible »), nous demandons que le terrain soit reclassé en zone non constructible.

En ce qui concerne les terrains à proximité des exploitations agricoles, notre Compagnie rappelle qu'elle souhaite être consultée sur toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

J.B. BÉVARD

1/1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 130 013 543 00017

APE 9411Z

www.agriculture-npdc.fr